



Vaulx-en-Velin, le 14 septembre 2017

Réf. : ST - CL L - n°024

Destinataires : Groupements Sportifs  
Comité Directeur  
Comités Départementaux  
FFVB

**BUREAU EXECUTIF**  
**Procès-verbal N°2**  
**Réunion du 6 septembre 2017 à Grenoble**

**Présents :** Christian Bernette, Michel Carras, Jeannine Druet, Jean Michel Ficheux, Corinne Lafitte, Daniel Maisonnial, Nathalie Turin, Pierre Vouillot.

**Invité :** Cécile Mazet

**Excusé :** Sans objet

**1. Validation des PV, CR et organisation**

- Approbation PV BE du 24 Août, à l'unanimité.

**2. Gestion des Salariés**

2.1. Françoise MURIN

Arrêt de travail prolongé de 2 mois jusqu'au 4 Novembre.

Pour compenser l'absence de Françoise, Audrey Gustin renforce le secrétariat de Grenoble en CDD jusqu'à fin décembre, CDD de 20h par semaine.

Jeannine fait remarquer qu'elle aurait préféré une personne sur Clermont-Ferrand, mais pour des raisons d'efficacité et de proximité avec les secrétariats maîtrisant les procédures avec les clubs, il avait été convenu lors du dernier BE que ce renfort se ferait sur Grenoble.

2.2. Loïc BELLENGER

Pierre l'a eu au téléphone hier il fait 500h pour la Ligue et 400h sur des missions départementales. Loïc est a priori d'accord pour rentrer dans le statut d'auto entrepreneur.

Missions départementales :

- 250 h année Jean Villars
- 144 h année action jeunes M7 à M20

Date d'approbation : 18/09/2017

Date de diffusion : 14/09/2017

Auteur : Corinne Lafitte

Site internet : [www.lravb.fr](http://www.lravb.fr)

Missions régionales :

- 505 h Section Lycée Virlogeux + M15 détection stage

Le CD 63 n'a pas anticipé la prise en charge des missions départementales qui pourtant ne doivent pas rester à la charge de la Ligue.

La Ligue et le CD 63 vont devoir travailler ensemble pour trouver une solution sur le financement de ces heures.

Les heures faites pour la Ligue seront rémunérées à 12€ de l'heure sachant qu'il devra régler ses charges en plus (environ 23%).

Pierre et Loïc doivent se rencontrer ce vendredi 8 septembre pour finaliser une proposition.

Jeannine soulève des questions sur le statut proposé qui ne garantit pas à long terme un emploi à Loïc. En cette première année de fusion, la Ligue ne peut pas s'engager sur un autre type de contrat.

Pierre met au vote la question suivante :

"Pour ou contre la proposition de prestation de Loïc en tant qu'auto entrepreneur avec rémunération de 12€ de l'heure ?"

**Pour : 5**

**Contre : 1**

A noter que Daniel et Jean-Michel (pris par d'autres obligations) ont quitté la réunion à 21h00 et ne sont plus présents au moment du vote.

### **3. BRI Sportif**

- Transmis par Bernard Thivillier le 6 septembre,
- A reformuler dans le paragraphe : 3.3 Dans le cas où aucune équipe de la poule finale ne souhaite accéder directement en N3.
- Intégrer dans le BRI le fait que celui-ci est sous réserve des conclusions de la CRS sur la mise en place du projet sportif pour la saison 2018-2019 intégrant les championnats Auvergnats. Projet qui sera présenté et soumis au vote lors de l'AG financière de décembre 2017.

### **4. Fonctionnement du CRE**

Les techniciens ont reçu un rappel concernant le fonctionnement du CRE de la part de Johann Morel.

Ce rappel de procédures sera diffusé aux élus départementaux et régionaux.

## **5. Divers**

### **5.1. Dissolution Ligue Auvergne**

Récépissé de dissolution de la Ligue Auvergne demandé par Laurie Félix (Juriste de la Fédération) or, Jeanine nous informe qu'aucun texte n'impose d'en faire la déclaration en préfecture et la publication au JO.

Pierre se charge de recontacter Laurie Félix pour solder ce sujet.

### **5.2. Prochaines réunions**

Prochain BE le mercredi 27 Septembre à 19h00.

Prochain CODIR le lundi 18 Septembre à 19h00 à Bron.

Séance levée à 22h40.

La Secrétaire Générale  
Corinne Lafitte